



< **CONTRAT CADRE SERVICE CATERING** >
< **REF 03/2024/AID 012590/08/6**>

Institut pour la Coopération Universitaire- ICU Onlus envisage d'attribuer un marché de service pour < **CONTRAT CADRE SERVICE CATERING (pause déjeuner et pause café)** > en <TUNISIE> divisé en 5 lots dans le cadre du projet PRESTo financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) – AID012590/08/6 :

Lot 1 : Gouv. de Jendouba

Lot 2 : Gouv. de Bizerte

Lot 3 : Gouv. de Nabeul

Lot 4 : Gouv. de Mahdia

Lot 5 : Gouv. Grand Tunis

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu en s'adressant à l'adresse suivante :

Hakim Gharbi log.procurement@icu.it

La date limite de soumission des offres est fixée au **15.01.2025 à 16h00**.

AVIS DE MARCHÉ

APPEL D'OFFRES : INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

REF 03/2024/AID 012590/08/6

I.1) Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Institut pour la Coopération Universitaire- ICU Onlus

II.1.1) Intitulé

CONTRAT CADRE SERVICE CATERING



II.1.2) Code CPV principal

N/A

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte du marché

CONTRAT CADRE SERVICES CATERING

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau. Éventuels coûts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal entrée/salade + gâteau/fruit + eau, café. Éventuels coûts de transport inclus

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte – Contrat cadre

II.1.6) Informations sur les lots

Ce marché est divisé en lots : **OUI**

Les offres peuvent être soumises pour : **l'ensemble de lots**

APPEL D'OFFRES : INFORMATIONS PAR LOT

II.2) Description

LOT 1

II.2.1) :

Lot n° <1>

Intitulé : <Contrat cadre service catering Gouvernorat Jendouba>

Contrat cadre service de catering dans le Gouvernorat de Jendouba.

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau. Eventuels couts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal+ entrée/salade + gâteau/fruit+ eau, café'. Eventuels couts de transport inclus

II.2.2) Code(s) CPV supplémentaire(s)

na

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action : **Gouvernorat de Jendouba, Tunisie**



II.2.5) Critères d'attribution

MEILLEUR Prix

II.2.14) Informations complémentaires

Répétition de services/travaux similaires possible

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date : 15.01.2025

Heure locale 16h00 HEURE TUNIS

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : <8 MOIS renouvelable > (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22.01.2025

Heure locale 10am Lieu : ICU

II.2) Description

LOT 2

II.2.1)

Lot n° <2>

Intitulé : <Contrat cadre service catering Gouvernorat Bizerte>

Contrat cadre service de catering dans le Gouvernorat de Bizerte.

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau ; Éventuels couts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal + entrée/salade + gâteau/fruit + eau, café. Éventuels coûts de transport inclus

II.2.2) Code(s) CPV supplémentaire(s)

na

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action : **Gouvernorat de Bizerte, Tunisie**

II.2.5) Critères d'attribution



meilleur prix

II.2.14) Informations complémentaires

Répétition de services/travaux similaires possible

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date : 15.01.2025

Heure locale 16h00 HEURE TUNIS

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : <8 MOIS renouvelable > (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22.01.2025

Heure locale 10am Lieu : ICU TUNIS

II.2) Description

LOT 3

II.2.1)

Lot n° <3>

Intitulé : <Contrat cadre service catering Gouvernorat Nabeul>

Contrat cadre service de catering dans le Gouvernorat de Nabeul.

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau ; Eventuels couts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal+ entrée/salade + gâteau/fruit+ eau, café'. Eventuels couts de transport inclus

II.2.2) Code(s) CPV supplémentaire(s)

na

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action : **Gouvernorat de Nabeul, Tunisie**

II.2.5) Critères d'attribution

meilleur Prix



II.2.14) Informations complémentaires

Répétition de services/travaux similaires possible

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date : 15.01.2025

Heure locale 16h00 HEURE TUNIS

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : <8 MOIS renouvelable > (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22.01.2025

Heure locale 10am Lieu : ICU TUNIS

II.2) Description

LOT 4

II.2.1)

Lot n° <4>

Intitulé : <Contrat cadre service catering Gouvernorat Mahdia>

Contrat cadre service de catering dans le Gouvernorat de Mahdia.

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau ; Eventuels couts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal+ entrée/salade + gâteau/fruit+ eau, café'. Eventuels couts de transport inclus

II.2.2) Code(s) CPV supplémentaire(s)

na

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action : **Gouvernorat de Mahdia, Tunisie**

II.2.5) Critères d'attribution

meilleur Prix



II.2.14) Informations complémentaires

Répétition de services/travaux similaires possible

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date : 15.01.2025

Heure locale 16h00 HEURE TUNIS

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : <8 MOIS renouvelable > (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22.01.2025

Heure locale 10am Lieu : ICU TUNIS

II.2) Description

LOT 5

II.2.1)

Lot n° <5>

Intitulé : <Contrat cadre service catering Grand Tunis>

Contrat cadre service de catering dans les gouvernorats du Grand Tunis

Prix unitaires HT pour les services suivants :

- (a) Pausé café sucré et salé + café + eau ; Eventuels couts de transport inclus
- (b) Déjeuner : 1 plat principal+ entrée/salade + gâteau/fruit+ eau, café'. Eventuels couts de transport inclus

II.2.2) Code(s) CPV supplémentaire(s)

na

II.2.3) Lieu d'exécution

Zone géographique bénéficiaire de l'action : **Gouvernorats de Grand Tunis, Tunisie**

II.2.5) Critères d'attribution

Meilleur prix

II.2.14) Informations complémentaires



Répétition de services/travaux similaires possible

IV.2.2) Date limite de soumission des offres ou des demandes de participation

Date : 15.01.2025

Heure locale 16h00 HEURE TUNIS

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : <8 MOIS renouvelable> (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 22.01.2025

Heure locale 10am Lieu : ICU TUNIS

Informations complémentaires concernant l'avis de marché

CONTRAT CADRE SERVICE CATERING

< Réf/ REF 03/2024/AID 012590/08/6 >

<Lieu(x) d'exécution — **TUNISIE (Gouvernorats de Jendouba, Bizerte, Nabeul, Mahdia, Grand Tunis)**

1. Nature du marché

Marché à prix unitaires

2. Intitulé du programme

“PRESTo: Promuovere la REsiliienza al cambiamento climatico e la gestione Sostenibile delle risorse naturali in Tunisia”, code AID 012590/08/6.

3. Financement

Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) – AID012590/08/6

4. Base juridique, éligibilité et règles d'origine

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes physiques ayant la nationalité d'un des Etats membres de l'Union européenne ou dans l'un des pays, territoires ou régions éligibles selon le règlement et/ou par les instruments spécifiques applicables au programme au titre duquel le marché est financé, selon l'Annexe 2 des PRAG. La participation est également ouverte à toute personne morale (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium – de soumissionnaires) établies dans l'un des États membres de l'Union européenne ou dans l'un des pays, territoires ou régions couvertes et/ou autorisées par



les instruments spécifiques applicables au programme au titre duquel le marché est financé. Les soumissionnaires doivent indiquer leur nationalité dans leur dossier de soumission et fournir toute éprouve de support selon leur législation nationale.

Les bases légales pour cette procédure sont :

- ✓ **Legge 29 agosto 2014 n. 125, DM 22 luglio 2015, n. 113.**
- ✓ **Règlement : “Statuto dell’AICS” - Appel et annexes**
- ✓ **Contrat / Accord et conditions spécifiques**
- ✓ **Procédures générales**
- ✓ **Documento Unico di Progetto (DUP) approuvé par AICS et toute ultérieure modification ou intégration**
- ✓ **Annexes au Documento Unico di Progetto**

La présente procédure prévoit l’application des principes des procédures contractuelles applicables à l’action extérieure de l’Union européenne (PRAG) et de l’Annexe 4 des Guide pratique des procédures contractuelles applicables à l’action extérieure de l’Union européenne (PRAG) comme convenu dans les Procédures Générales pour l’octroi de financement et la gestion et le reporting des Initiatives portées par les Acteurs publiques et privées no-profit de Coopération prévues au Chapitre VI de la loi n. 125/2014 et réglé par l’approche RBM.

Les fournitures ne sont pas soumises à la règle d’origine. Cela dit, les fournitures peuvent provenir de n’importe quel pays et aucune déclaration d’origine n’est requise.

5. Candidature

Toute personne physique ou morale éligible (au sens du point 4 ci-dessus) ou tout groupement de telles personnes (consortium) peut participer ou soumettre une offre.

Un consortium peut être, soit un groupement permanent doté d’un statut juridique, soit un groupement informel créé aux fins d’une procédure de passation de marché spécifique. Tous les partenaires d’un consortium (c’est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) sont conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation ou l’offre d’une personne physique ou morale inéligible entraînera l’exclusion automatique de la personne concernée. En particulier, si cette personne fait partie d’un consortium, son exclusion entraînera celle du consortium dans son ensemble.



6. Nombres de demandes de participation ou d'offres

Une personne physique ou morale ne peut pas soumettre plus d'une demande de participation ou offre, quelle que soit la forme de sa participation (en tant qu'entité légale individuelle ou en tant que chef de file ou partenaire d'un consortium soumettant une demande de participation ou une offre). Si une personne physique ou morale soumet plus d'une demande de participation ou offre, toutes les demandes de participation ou offres auxquelles cette personne participe seront rejetées.

En cas de lots, les candidats ou soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule demande de participation ou offre pour chaque lot. Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot fera l'objet d'un contrat distinct.

7. Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

8. Date prévue pour le commencement de l'exécution du marché

01.02.2025

9. Période de mise en œuvre des tâches

Dès la signature du contrat – 8 mois renouvelable

10. Langue de la procédure

Le français sera utilisé dans toute communication écrite relative au présent appel d'offres et au présent marché.

11. Informations complémentaires

Les données financières que le candidat doit fournir dans le formulaire de demande de participation ou dans le formulaire de soumission d'une offre doivent être exprimées en TND.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Entités pourvoyeuses de capacités

Un opérateur économique (soit un candidat ou un soumissionnaire) peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, avoir recours aux capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens entre lui-même et ces entités. Si l'opérateur économique s'appuie sur d'autres entités, il doit alors prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires pour exécuter le marché en produisant un document par lequel ces entités s'engagent à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de



l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et remplir les mêmes critères de sélection que l'opérateur économique. **En outre, les informations relatives à ces entités tierces au regard des critères de sélection applicables devront figurer dans un document séparé.** La preuve de leur capacité devra également être fournie à la demande du pouvoir adjudicateur.

En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique ne pourra avoir recours aux capacités d'autres entités que lorsque ces dernières exécuteront les tâches pour lesquelles ces capacités sont requises.

En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités aux capacités desquelles l'opérateur économique a recours deviennent conjointement et solidairement responsables pour l'exécution du marché.

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Si une demande de participation est soumise par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble, sauf disposition contraire. Les critères de sélection ne s'appliqueront pas aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsqu'elles participent en tant que sous-traitants.

Le candidat ne peut invoquer comme référence au regard des critères de sélection une expérience antérieure qui s'est soldée par la rupture du contrat et sa résiliation par le pouvoir adjudicateur.

Les critères de sélection pour chaque soumissionnaire sont les suivants :

Capacité économique et financière (à préciser en fonction de la rubrique 3 du formulaire de demande de participation, ou de la rubrique 3 du bordereau de soumission pour les marchés de fournitures). Si le candidat est un organisme public, des informations équivalentes doivent être fournies. La période de référence qui sera prise en considération correspond aux trois derniers exercices clos.

na

2) Capacité professionnelle (à préciser en fonction des rubriques 4 et 5 du formulaire de demande de participation pour les marchés de services et des rubriques 4 et 5 du bordereau de soumission pour les marchés de fournitures). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux trois derniers exercices précédant la date limite de soumission.

- **2.1** le candidat/soumissionnaire est titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'une patente correspondant aux besoins du présent marché, tel que < **Traiteur** > ou < **Industrie alimentaire** > ;



3. **Capacité technique** (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de demande de participation pour les marchés de services et des rubriques 5 et 6 du bordereau de soumission pour les marchés de fournitures). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 3 années précédant la date limite de soumission.

3.1 Le soumissionnaire a travaillé avec succès sur au moins <3> services requis en rapport avec l'objet du présent marché, au cours des trois dernières années.

Cela signifie que le marché auquel le candidat se réfère peut avoir commencé à tout moment au cours de la période indiquée, mais ne doit pas nécessairement avoir été achevé durant cette période, ni avoir été exécuté pendant toute la période concernée. Les candidats peuvent se référer, soit à des projets qui ont été achevés pendant la période de référence (même s'ils ont démarré avant cette période), soit à des projets qui ne sont pas encore achevés. Seule la partie qui a été menée à bien pendant la période de référence sera prise en compte. La bonne réalisation de cette partie devra être étayée par des pièces justificatives (déclaration ou attestation émanant de l'entité qui a attribué le marché, preuve de paiement), avec indication du montant correspondant. Si le projet a été mis en œuvre par un consortium, les pièces justificatives devront montrer clairement quelle est la part (en pourcentage) que le candidat a menée à bien. Si des critères de sélection relatifs à la pertinence de l'expérience sont appliqués, les pièces justificatives devront également contenir une description de la nature des services fournis/des fournitures livrées.

13. Critères d'attribution

Meilleur Prix